

Remake...

« A soir, on fait peur au monde »

La CSN, le syndicalisme, et aussi, plus précisément, la conception même de ce que doivent être les droits et les libertés dans notre société sont dangereusement secoués depuis plusieurs jours déjà.

Une opération policière d'une ampleur sans précédent vise essentiellement à neutraliser, en la déstabilisant, la capacité de soutenir les revendications de nos membres affiliés, leurs luttes pour de meilleures conditions de vie et de

travail. Cette opération policière constitue un règlement de comptes, de toute évidence.

C'est la réputation de la CSN qui est dans la mire de la Sûreté du Québec; cette réputation qui génère la confiance chez les membres, qui attire le respect dans toutes les couches de la population. La CSN, cela est né, cela a grandi, cela se construit au jour le jour, depuis 1921, dans toutes les régions, avec les hommes et les femmes d'ici.



À Montréal, ce mardi 9 juin, vers 17h30, munis d'un mandat de perquisition, une quarantaine de policiers envahissent les bureaux du 1601 de Lorimier, fouillent systématiquement les militantes et les militants qui s'apprentent à partir. Quelques instants plus tard, coup de théâtre: nous apprenons par les médias que cette

opération à grand déploiement se déroule simultanément au Conseil central de Québec. Même le bureau du président n'a pas échappé à cette perquisition. Curiosité aussi infructueuse que pathétique: ils n'y ont rien saisi.

Mais elle dérange, cette CSN-là, aujourd'hui comme hier, ceux qui ne partagent pas nos conceptions quant aux droits, quant aux libertés. Elle dérange, elle doit continuer à déranger pour que la santé soit assurée dans les milieux de travail, pour que les femmes soient traitées avec égalité, pour que le salaire minimum soit augmenté.

Est-il besoin de préciser que ces préoccupations ne sont pas celles de la Sûreté du Québec? Les luttes en faveur de la justice au quotidien, contre les discriminations de toutes sortes, contre l'arbitrage patronal, c'est ce qui nous préoccupe, dans le mouvement.

Mais c'est justement pour empêcher la CSN de continuer dans cette voie suivie depuis près de 70 ans que la SQ est passée à l'attaque. Nous ne partageons pas les mêmes idées sur ce qui constitue l'essentiel.

Mais il y a plus

Il est clair qu'à compter du jour où notre mouvement a décidé de ne pas participer à ce qu'on oublie la mort d'un homme entre les mains de la SQ, la CSN, ses dirigeantes, ses dirigeants, ses militantes, ses militants, ses salarié-e-s, se sont retrouvés dans la mire des forces dont il est toujours difficile d'évaluer les moyens. Ce sont des forces occultes, agissant dans l'ombre. Nous sommes une force de clarté, une force de lumière puisque notre combat se livre, visière levée, en plein jour.

Il a fallu beaucoup de courage au mouvement, jusqu'à ce jour, pour soutenir publiquement qu'un homme, à Pointe-au-Pic, n'était pas mort de son propre fait, le 25 octobre, étouffé dans ses vomissures et en état d'ébriété.

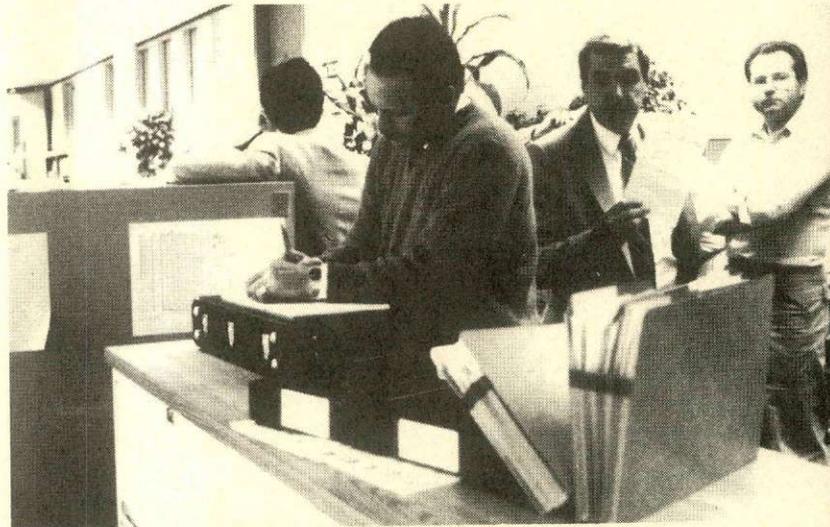
Ce drame aurait pu s'oublier, comme s'oublie d'autres drames. Nous l'avons constamment ramené à la surface, à la lumière. Et la lumière a été faite sur la mort de cet homme. Cela a troublé les forces de l'ombre.

Depuis longtemps...

Gérard Picard, président du mouvement sous Duplessis, a connu plusieurs démêlés avec le gouvernement et la police provinciale. Marcel

Pepin, avec les présidents Laberge et Charbonneau, était condamné à un an de prison sous le premier régime Bourassa. Norbert Rodrigue, en 1979, sous le coup d'une loi spéciale, se voyait menacé de prison au moment d'une grève dans le secteur hospitalier.

Les pouvoirs, les institutions, ont rarement servi à faire avancer la cause des faibles, des démunis-e-s. Ce qu'il a fallu de courage, ce qu'il a fallu de souffrances, ce qu'il a fallu de privations pour que s'améliore la condition populaire! La CSN a été de tous ces combats, depuis ses débuts. Seule



Nous voyons sur la photo deux des nombreux enquêteurs de la police en train de noter des renseignements et de classer les documents saisis au service de la comptabilité.



nouvelles
CSN

Coordination

Jean-Pierre Paré (514-598-2159)

Rédaction:

Jean-Noël Bilodeau
Jean-Anne Bouchard
Michel Crête
Guy Ferland
Henri Jalbert
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

Photographes

Alain Chagnon
Robert Fréchette
Jean-François Leblanc
Hélène Rochon
Martin Roy

Conception graphique

Jean Gladu

Montage

Mychèle Arbour

Caricaturiste

Garnotte

Composition

Tricycle compo

Impression

Métropole Litho

Distribution

l'équipe de distribution CSN
(514-598-2233)

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours. Il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les 2,024 syndicats de la CSN à travers le Québec. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: Service de distribution CSN, 514-598-2233.

parfois, avec d'autres souvent. Mais jamais avec ces forces-là. Nous ne sommes tout simplement pas du même côté.

Régulièrement, dans la défense des intérêts de ses membres, la CSN s'est retrouvée attaquée par les différents pouvoirs: politique, judiciaire et législatif. Il est un autre pouvoir, le pouvoir policier, qui s'installe. Avec des démonstrations spectaculaires, au pas de course, sous l'oeil des caméras, on vient chercher des documents qui auraient pu être remis à quiconque l'aurait demandé pour des fins de justice.

Mais c'est justement le spectacle qui importe. Parce que, comme en 1970, ainsi qu'en témoigne le film produit par la suite, «A soir on fait peur au monde», c'est la peur qu'on veut semer, dans la population, chez nos membres. Mais on commence justement à constater que c'est autre chose qui est en train de sortir de tous ces jours difficiles: une solidarité reconstituée, une confiance nouvelle née dans l'adversité.

Même s'il en coûte

La CSN est une organisation ouverte, un mouvement syndical composé d'hommes et de femmes libres d'une liberté parfois arrachée de haute lutte. C'est sa force.

On a voulu, par des moyens relevant de l'infiltration policière, que cela devienne sa faiblesse. Mais la CSN demeurera libre et forte. Même s'il en coûte de dire les choses: si le président de la CSN n'avait pas crié haut et fort, au moment de la mort de Gaston Harvey, la vérité n'aurait pas éclaté et la version de la police aurait prévalu.

Ce n'est pas aux travailleuses et aux travailleurs

qu'on apprendra que le système sert davantage à protéger les riches et les puissants: les amendes, les lois spéciales, les emprisonnements, c'est le plus souvent notre lot. Il n'est venu à l'esprit de personne au gouvernement de faire une loi spéciale pour redresser l'injustice, au Manoir Richelieu. Et pourtant, combien de fois le monde ordinaire a-t-il subi les foudres gouvernementales?

Le réflexe nécessaire

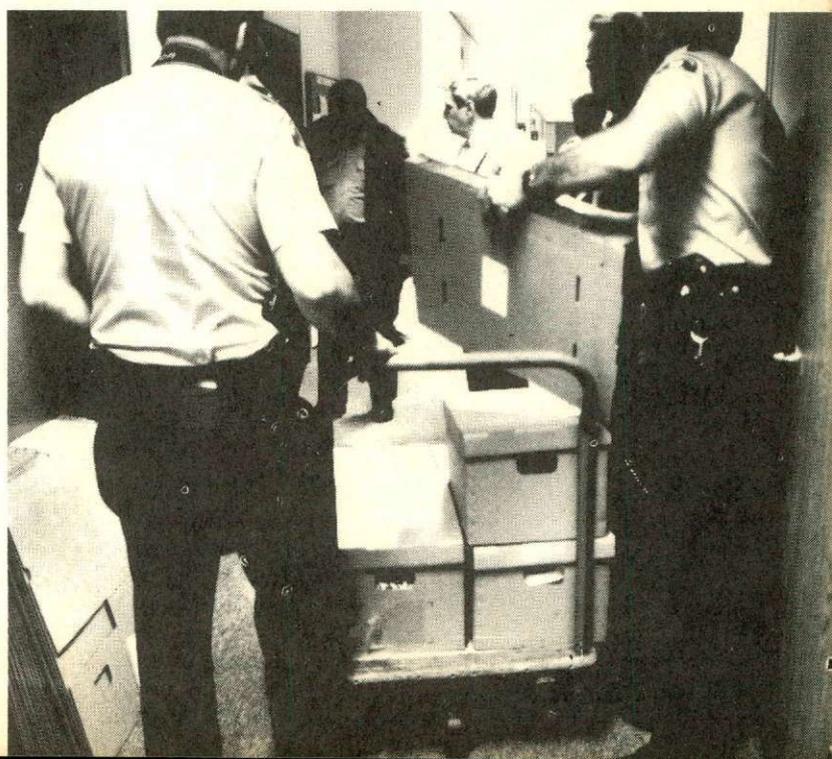
Aujourd'hui comme hier, ce sont les valeurs fondamentales qui sont en cause. A l'émission Le Point du 9 juin, le président Gérald Larose disait: «Les événements actuels ne sont pas pénibles seulement pour le syndicalisme mais aussi pour la société. Il y aura un prix politique à payer si on laisse s'exercer sans contrôle les tendances naturelles des corps policiers. C'est pourquoi je fais un appel à tous les démocrates pour qu'ils s'élèvent et disent que leur Québec, ce n'est pas celui-là, que c'est plutôt un Québec de liberté, de liberté d'expression, où sont respectées les organisations qui prennent fait et cause pour le peuple.»

C'est le discours que tenait Marcel Pepin, pendant les événements d'octobre: «La tragédie, la panique, la volonté de vengeance, sont mauvaises conseillères. Le décor mis en place par le gouvernement - loi des mesures de guerre, armée, déclarations inconsidérées - faisait plus que n'avait fait le drame déjà vécu pour affoler la population et donner à la situation des dimensions qu'elle n'avait pas dans la réalité...Des arrestations et des perquisitions souvent arbitraires, abusives et parfois scandaleuses et brutales, ont été opérées. D'heure en heure, de jour en jour, il devenait plus pressant d'essayer d'enrayer le pire, de tenter de prévenir l'hystérie collective.»

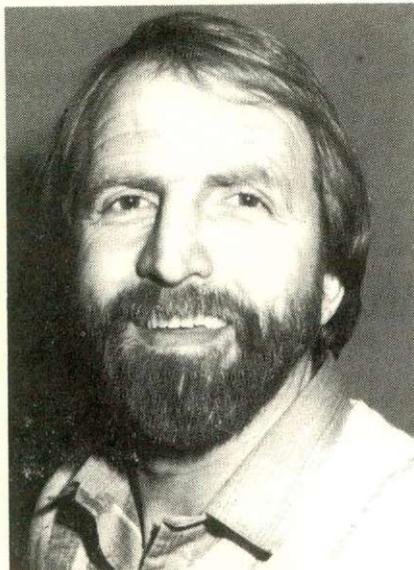
Le Comité exécutif de la CSN



Dans le bureau d'Arsène Henri, des agendas, des mémos, des factures ont été emballés manu militari de même qu'une publication aussi inoffensive que «Vacances Familiales»!?? Au total, environ 7 à 8 caisses contenant divers documents ont été saisis. La grande partie des documents saisis proviennent du service de la comptabilité.



La consternation, puis la peur, ...et finalement, la solidarité



**Martin Boucher, président
du Conseil central du Bas
Saint-Laurent:**

«La CSN est à l'heure actuelle l'organisation syndicale la plus progressiste; ce n'est pas un hasard si elle est attaquée de façon aussi sauvage ! Pour nous, c'est une situation pénible, mais nous sommes capables de la traverser victorieusement. C'est toute la société québécoise qui en profitera....

«Nous avons les têtes dirigeantes qu'il faut pour traverser cela. Elles sont adéquates, c'est rassurant de les savoir là. Dans les régions, on est actuellement mieux équipés politiquement pour affronter la situation; quant aux membres, on sent qu'ils attendent après nous, qu'ils comptent sur nous. Dans les syndicats locaux, l'intérêt et la motivation pour la cause des travailleuses et travailleurs du Manoir Richelieu ont subi une remontée depuis le début des attaques de la SQ.

«A la limite, on se rend compte que la SQ peut interpréter chacun des gestes posés par les militant-e-s de la CSN comme illégal. Si jamais le président était reconnu coupable, alors nous sommes tous délinquants et heureux de l'être !»



**Catherine Loumède,
présidente de la FAS**

«L'ampleur et la brutalité de la vengeance scénarisée par la SQ m'étonnent. Ça me fait réaliser à quel point la CSN est influente et importante dans l'ensemble de notre société. Pour que la SQ déploie des moyens si énormes pour nous discréditer, il faut vraiment que nous soyons très dérangeants!

«Ce qui me frappe également, ce que je ressens de plus en plus à chaque heure qui passe, c'est que leur opération est en train d'avoir un effet directement contraire à celui qu'ils visent, c'est-à-dire qu'elle nous consolide plutôt que de nous diviser. C'est comme si quelqu'un de

l'extérieur attaquait un membre de ta famille: tout le clan a le réflexe de se serrer les coudes».



**Norbert Rodrigue, ex-
président de la CSN**

« Ce qui me frappe, c'est la force extraordinaire déployée par les forces policières. Je vois dans cette démesure un exemple frappant de ce qu'est en réalité la justice des hommes: d'une part un Malenfant qui peut tout se permettre sans coups férir, et qui est même averti d'avance des opérations policières; et d'autre part, une organisation démocratique vouée à la défense des plus démunis que l'on cherche à faire passer pour une organisation clandestine ou terroriste. Je ne peux comprendre cette démesure autrement que par l'interprétation politique que l'on peut lui donner. De tels événements, à mon avis, devraient nous faire réfléchir fortement sur la fragilité de notre démocratie».



Jean Duceppe, comédien

«Comme la plupart des citoyens, je ne comprends plus rien à cette situation. On bafoue les droits et les libertés de la personne de même que le droit d'association.

«Je crains, et j'espère me tromper, mais j'ai l'impression d'assister à un retour à l'époque Duplessis, c'est-à-dire aux bonnes vieilles méthodes employées durant la grève d'Asbestos et celles aussi utilisées pour tenter de faire disparaître les Témoins de Jehovah».

**Esther Désilet, directrice,
Institut canadien de
l'éducation des adultes**

Bien que l'ICEA n'ait pas encore officiellement pris position, les gens qui en font partie n'en pensent pas moins sur l'ensemble de l'opération actuellement menée par la Sûreté du Québec à l'endroit de la CSN. Mme Esther Désilet, directrice à l'ICEA, nous a livré les commentaires qui circulent présentement à l'ICEA.

«On estime que la Sûreté du Québec est allée trop loin. Cela signifie qu'elle met en péril la crédibilité d'une centrale syndicale qui a déjà fait ses preuves à bien des niveaux. On considère particulièrement que c'est une erreur de la

SQ que d'impliquer sans faire de distinction aucune, une centrale au grand complet. Le type d'intervention effectué par la SQ se fait au détriment de tout le monde à l'intérieur de la CSN. «D'autre part, dans le milieu de l'ICEA, l'opération SQ à l'endroit de la CSN n'est pas sans rappeler le même type de fonctionnement utilisé dans les années 70, notamment durant la désormais célèbre crise d'octobre. Tout cela a de nombreuses répercussions. Dès que l'on cible, comme le fait la SQ, le mouvement syndical, il est clair que tout le processus démocratique de la syndicalisation est affecté. C'est vraiment aller trop loin. Cela risque de discréditer tout un mouvement populaire et syndical à travers le Québec».

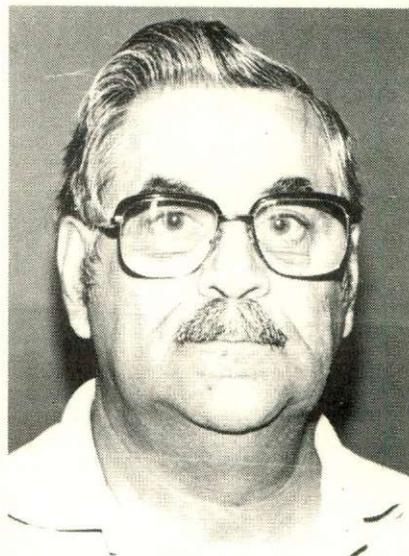


**Janvier Cliche, président
du Conseil central de
Sherbrooke**

« C'est très difficile à vivre en ce moment pour les membres. Ils sont très inquiets de voir la CSN se faire traîner dans la boue de la sorte. Les gens veulent savoir ce qui se passe exactement et nous rencontrons tous les syndicats en ce moment pour leur expliquer la situation. Ce n'est pas facile.

«Personnellement je trouve la situation actuelle épouvantable!

On traite des salarié-e-s et la CSN comme des bandits. On s'attend au pire avec ces gens là quand on sait que le président du Conseil Central de Shawinigan, Alain Lampron, élu seulement depuis trois semaines, s'est fait perquisitionner chez lui! Dans ma tête, ça ressemble à octobre 1970».



**Hector Lamoureux, vice-
président FTPF**

«C'est une revanche. On en saura plus dans quelques années. J'appuie absolument et totalement l'exécutif et le mouvement; il n'est pas question que personne ne change à la direction de notre centrale quand le patronat et Malenfant tentent d'écraser la CSN. Je milite à la FTPF depuis 30 ans; ça me fait plus de peine que de la mortalité.»

**Jean-Claude Bernheim,
coordonnateur, Office des
droits des détenus**

«C'est sans réserve que l'on appuie la CSN dans son indignation et dans sa lutte pour le respect des droits et libertés des citoyennes et des citoyens, ainsi que dans son désir de maintenir la démocratie dans notre pays. «Nous ne sommes pas surpris devant l'ampleur de la représaille dont la CSN est l'objet parce

que son président a osé pousser le gouvernement à ouvrir une enquête publique sur la mort de Gaston Harvey. Nous avons nous aussi subi notre part de représailles en 1982 à l'Institut Archambault.

«Les abus de droits policiers ne se font jamais sans la complicité des pouvoirs politiques. Il suffit de se rappeler que des policiers peuvent être responsables d'homicides (Rock Forest, Pointe-au-Pic) ou de voies de fait (Vidéo-clip Parent) tandis que les pouvoirs politiques manifestent leur inertie dans ce genre de circonstances. Dans le présent cas, l'apparence de justice a quitté la scène depuis longtemps, et la vendetta se poursuit sans que le gouvernement ne mette fin aux déclarations du procureur de la Couronne, dont le mandat est de représenter le ministère de la Justice, et non pas de laisser sous-entendre que des accusations pourraient être portées, violant ainsi les chartes québécoise et canadienne».

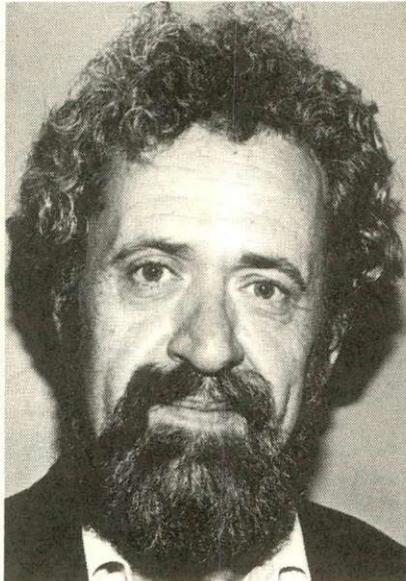


Yvon Charbonneau, président de la CEQ

«Le Bureau national de la CEQ tient à exprimer à l'exécutif de la CSN sa profonde réprobation à l'endroit des interventions abusives dont votre centrale a été l'objet de la part de la Sûreté du Québec. Un tel spectacle de la part des forces policières n'a

aucune justification en soi. Ces manoeuvres ne peuvent que viser à la déstabilisation du mouvement syndical dans son ensemble.

«Si la police a des preuves de quoi que ce soit, qu'elle porte des accusations. S'il n'y a rien à prouver, que l'on relâche les prévenus et que l'on cesse de «fabriquer» après-coup!



Sylvio Gagnon, ex-secrétaire général de la CSN et ex-président de la Fédération de la métallurgie

«La police s'est embarquée dans le processus du pire, quitte à forger des preuves. Il va nous falloir démontrer de la force de caractère, à la mesure de ce qu'on peut faire. On va en sortir renforcés. Dans mon syndicat, le monde s'est rapproché de la CSN avec ces événements-là.»

Résolution adoptée à l'unanimité lors de l'assemblée régulière du Conseil du travail de Montréal (CTM-FTQ) le 9 juin 1987.

Attenu la situation qui sévit à la CSN; attentu que nous avons toujours condamné l'utilisation de délateurs, informateurs et

provocateurs dans les rangs du mouvement ouvrier;

Qu'il soit résolu

- que le CTM réitère sa solidarité aux militants et militantes et aux membres de la CSN;
- que le CTM dénonce l'utilisation par les pouvoirs publics d'indicateurs, de délateurs, de provocateurs pour dévaloriser les actions des militantes et militants syndicaux;
- que le CTM dénonce la violation des locaux de la CSN et la saisie de documents du service des grèves et toute la documentation sur le Syndicat des employé-e-s du Manoir Richelieu.



Lise Poulin, présidente de la Fédération du commerce

«Vendredi dernier, j'étais enragé de voir que les forces policières tentaient de démolir en une journée nos 18 mois de travail dans le conflit du Manoir Richelieu. Mais aujourd'hui, c'est tellement clair qu'il s'agit essentiellement d'une grossière tentative pour discréditer et démobiliser la CSN, que tout cela a pour effet que nos membres en sont insultés, je dirais même révoltés. C'est en tout cas ce que j'ai senti hier soir à l'assemblée générale des ex-travailleuses et travailleurs du Manoir».



Maurice Amram, président de la FNC

«Il faut bien se rappeler que le terrorisme en général et la pose de bombes en particulier ne sont pas et n'ont jamais été une politique de notre centrale. A travers les accusations qui visent à titre individuel les conseillers de la CSN arrêtés, c'est la CSN elle-même, comme organisation, qui est prise à partie et dénigrée. Pourtant, selon le ministère de la Justice lui-même, il n'y a pas ce qu'il faut pour accuser notre président, Gérald Larose. «L'attaque dont notre centrale est l'objet est directement tributaire du climat général et du rapport des forces dans la société qui est favorable aux idées de droite et au patronat et défavorable au progrès social, à la démocratie et aux travailleuses et travailleurs».

André Paradis, directeur général, Ligue des droits et libertés

La Ligue des droits et libertés, sans avoir pour l'instant de position officielle, s'intéresse de très près aux événements que nous connaissons actuellement. Selon M. Paradis: « il y a des motifs importants de s'inquiéter sur l'opération de la SQ à l'endroit de la CSN. Parmi ces

motifs, le plus important est sans aucun doute la campagne de discrédit qui se dessine à l'endroit du président de la CSN, M. Larose, et de son exécutif. Là-dessus, je me réfère aux déclarations faites par un policier sous le couvert de l'anonymat au journaliste du Journal de Montréal. On essaie ainsi de créer une culpabilité par association, ce qui est complètement contraire à tout principe de droit et de justice. Ce n'est pas la première fois que la Ligue des droits et libertés dénonce ce type de situation.

«La deuxième inquiétude que nous avons concerne la présence d'un informateur qui apparemment travaillait pour les services de renseignements depuis plusieurs années. Cela n'est pas sans nous rappeler ce qui s'est produit à l'endroit des groupes populaires et syndicaux au Québec dans les années 70. Les déclarations fournies au Journal de Montréal s'écartent des normes établies des procédures justes lors des enquêtes criminelles. Le pouvoir politique se doit de contrôler la police et le gouvernement Bourassa devra intervenir pour, à tout le moins, rappeler à l'ordre la SQ».



Pierre Dupont, président, Fédération de la métallurgie

«Cette situation, bien que malheureuse ne nous inquiète pas. Cela nous rappelle que par le passé, nos syndicats ont été à plusieurs occasions au prise avec des arrestations, des enquêtes et des amendes. A chaque fois que nous nous sommes présentés à la Cour, nous avons découvert que les pièges étaient posés par les employeurs. Nous sommes donc habitués à ce genre de circonstances et aussi à ce type de personnes supposées protéger la population.

«En fait, l'opération de la Sûreté du Québec à l'endroit de la CSN nous amène à nous demander ce qu'est un pays libre. Avons-nous toujours un droit d'association? Est-ce que la liberté d'expression existe toujours? Tous ces droits et principes fondamentaux sont actuellement bafoués».

Pierre Paquette, président du Conseil central de Montréal

«Depuis le début, dans cette histoire du Manoir Richelieu, on essaie de faire passer les victimes pour les coupables. Selon certains bien pensants, si les travailleuses et les travailleurs du Manoir sont présentement à la rue, c'est parce que nous aurions négligé de faire inclure dans le contrat de vente, une clause reconnaissant le syndicat. Aujourd'hui, selon ces mêmes personnes, cette cause serait perdue.

«Si la CSN a des démêlés avec la SQ aujourd'hui, c'est parce qu'elle a persisté à défendre, malgré cela, les droits et les emplois des travailleuses et des travailleurs du Manoir Richelieu. La vraie question n'est pas juridique mais sociale. Les vrais responsables de ces tensions sont M. Malenfant et le gouvernement libéral.»

Notre seul tort, c'est d'avoir oublié

1970

Déployant un zèle débridé, des commandos de policiers s'emparent au milieu de la nuit de plusieurs centaines de citoyens paisibles qui ont, pour tout crime, osé faire connaître publiquement leur opposition au pouvoir établi.

1979

Les Commissions Keable et Macdonald mettent en lumière les agissements illégaux de nos corps policiers: vols, attentats à la bombe (tiens, tiens...), incendies, incitations à la violence... Plusieurs syndicats et organismes populaires dressent collectivement l'inventaire des tactiques policières d'intimidation et de déstabilisation de leur organisation. Le premier ministre du Québec déclare qu'il est normal que la police surveille de près les organisations syndicales...

1981

Le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, envoie «sa police» à Restigouche pour démontrer aux autochtones qui est le maître des eaux poissonneuses de la région. La troupe s'abat sur la réserve comme une véritable horde de sauvages, terrorisant les enfants, urinant ostensiblement sur les pelouses, saisissant et traînant par les cheveux depuis un hélicoptère un jeune Micmac qui nageait...

1987

45 policiers de la S.Q. prennent d'assaut le siège social de la CSN et en repartent munis de six caisses de documents. Le mandat de perquisition indique pourtant qu'ils ne sont venus chercher que des «comptes de dépenses, des agendas et des registres de rencontre»...

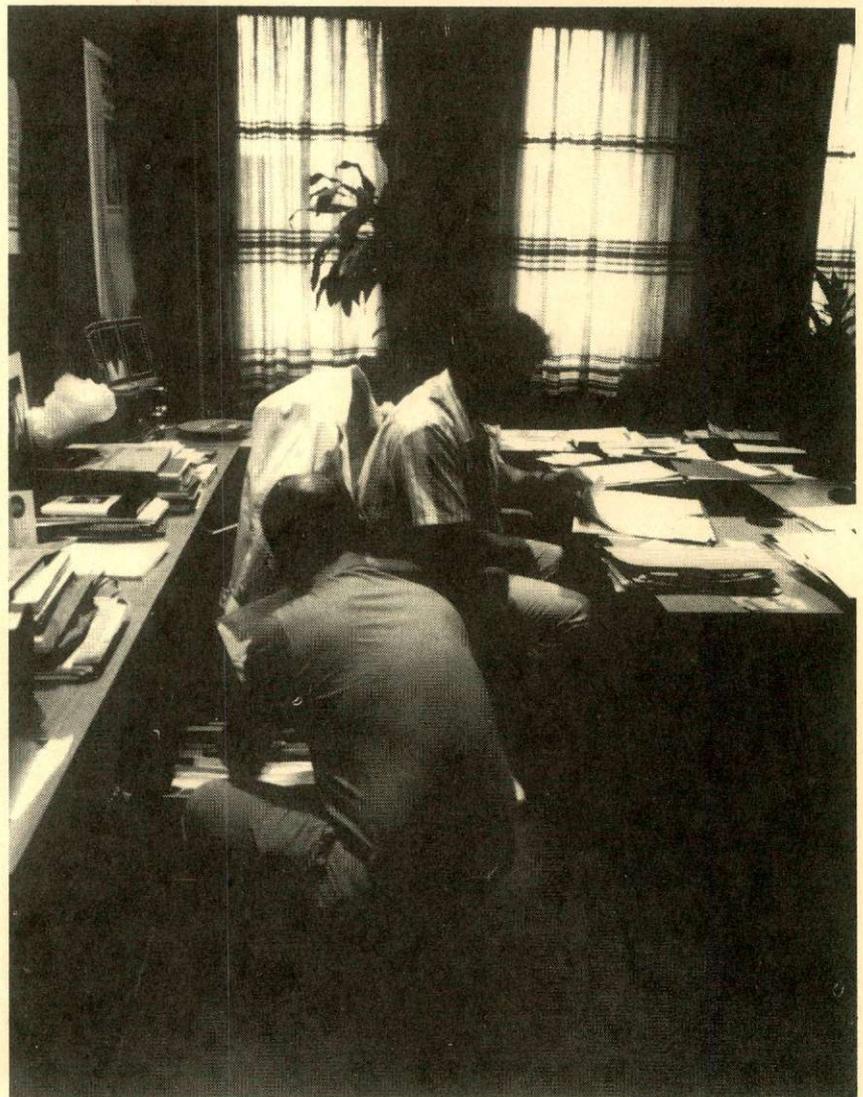
Imposer sa propre loi par la terreur, la police ne connaît que cela. La Loi, les Chartes, le respect le plus élémentaire des êtres humains, c'est pour les autres. Les petites gens le savent, qui subissent dans l'ombre l'intimidation et la répression policière. Pour la CSN, on a amplifié le scénario à la taille de

Le scénario spectaculaire imaginé par la Sûreté du Québec pour mettre la CSN à genoux nous a fait écarquiller les yeux, et pourtant...

l'ennemi à abattre. Mais ce n'est pas à tous les jours qu'on a devant soi une organisation démocratique comptant plus de 200 000 membres, et bien enracinée dans la société.

Peut-être a-t-on pris les mesures un peu grossièrement...

Non, il ne faut plus oublier. Jamais.



Sous prétexte de chercher des documents, malgré le fait qu'on leur avait dit qu'ils n'existaient pas, la SQ s'est

permise de fouiller de fond en comble le bureau du président sans finalement rien rapporter.